

DNA ÉTÉ Flore menacée d'Alsace (6)

La star de la forêt rhénane

C'est la seule violette qui s'épanouit en milieu humide. Malheureusement, il en va de la violette élevée comme des espaces alluviaux : elle disparaît silencieusement sauf dans les milieux protégés.

Comme son nom l'indique, la fleur est violette et se dresse fièrement au haut d'une longue tige bien droite, sans ramification. Ce qu'il ne dit pas, c'est combien *Viola elatior* est menacée sur tout le territoire français et tout spécifiquement en Alsace où on ne la rencontre plus guère que dans les forêts rhénanes et plus particulièrement dans les réserves naturelles du Delta de la Sauer et de la forêt d'Offendorf dans l'Alsace du Nord.

Encore faut-il qu'on lui vienne en aide pour éviter que les bois ne viennent grignoter le peu de territoire qu'il lui reste. Ainsi, dans la réserve d'Offendorf, l'un des sites à violette élevée fait l'objet depuis plus de vingt ans d'une gestion et d'un suivi scientifiques. « C'est une petite prairie d'à peine un hectare, en plein milieu de la forêt, entretenue par la fauche », précise Jean-Pierre Irlinger, le conservateur de la réserve. Une clairière qui offre aux botanistes un petit paradis d'autant plus miraculeux que la patiente attention du CSA (conservatoire des sites alsaciens, gestionnaire de la réserve) y enrichit la diversité floristique.

L'intervention humaine au service de la biodiversité

« À chaque inventaire, on note une augmentation de la ri-



Jean-Pierre Irlinger, conservateur, dans la prairie de la réserve d'Offendorf où la violette élevée se trouve encore en quantité importante. PHOTO DNA - SIMONE WEHRUNG

chesse botanique, confirme le conservateur. En 1992, on y dénombrait 53 espèces différentes ; 75 en 2002 et 106 en 2014 ». D'un comptage à l'autre, les populations de violette élevée, la fleur au statut le plus fragile de la prairie, se renforcent au côté des tout aussi précieuses euphorbe palustre, inule d'Angleterre, séneçon des marais ou valériane

officinale.

« La gestion adaptée au milieu nous permet de faire fructifier ce patrimoine naturel. » La réserve ayant la maîtrise de l'entretien des lieux, elle a pu décider des travaux propres à favoriser les espèces en danger.

« Ça va certes à l'encontre du principe de naturalité mais notre intervention reste som-

me toute assez limitée. Il s'agit avant tout de garder le milieu ouvert pour permettre aux espèces de lumière de se développer et de contenir l'envahissement par les ligneux », détaille Jean-Pierre Irlinger qui a toujours plaisir à venir admirer la prairie alluviale.

Une prairie à molinie

La fauche intervient le plus tard possible dans la saison pour que les espèces herbacées arrivent au terme de leur

cycle biologique.

« Les produits de la fauche sont évacués pour éviter que les sols ne s'enrichissent et que la flore ne se banalise. » En termes scientifiques, l'exportation régulière de l'herbe coupée permet un retour à l'oligotrophie et à une « richesse floristique inversement proportionnelle à la fertilité des sols ».

Les mesures sont tellement efficaces qu'en plus de permettre à la violette de se multiplier avec aisance, elles favorisent le retour de fleurs que l'on croyait disparues du site comme la sanguisorbe officinale, la valériane dioïque, la serradelle des teinturiers ou l'orchis incarnat. Mieux, l'en-

Nombreuses dans le delta

La violette élevée est également présente dans la réserve naturelle du Delta de la Sauer sur des prairies exploitées en pâturage et régulièrement inondées par des remontées de nappe. Elle s'y maintient sans gestion particulière en dehors des conventions avec des agriculteurs pour laisser les surfaces en herbe avec une unique fauche au mois d'août.

semble des espèces inventoriées sur le site caractérise une prairie à molinie, un des milieux d'intérêt communautaire listés par la directive Habitat et « son état de conservation continue d'ailleurs de s'améliorer ».

Seuls points à surveiller pour progresser encore dans la reconquête de la biodiversité : les ronces qu'il faut contenir pour leur tendance à vouloir grappiller les rayons de soleil et surtout ces satanées solidages géants.

La plante invasive également appelée verge d'or a en effet fait son apparition sur le site, et malgré l'arrachage systématique, continue de menacer les plantes autochtones.

On ne fera pas l'économie d'une intervention humaine régulière et constante dans cette prairie. « C'est presque un cas d'école pour illustrer l'évidente relation entre la gestion des milieux et la diversité floristique », souligne encore le conservateur de la réserve. On retiendra surtout qu'en 2014, 72 pieds de violette élevée ont été comptés dans cette prairie comme autant d'étoiles mauves dans un océan vert. ■

SIMONE WEHRUNG

PENSÉES CONSOLATRICES

Nom latin : *viola elatior*

Nom français : violette élevée

Nom allemand/alsacien : hohes Veilchen

Étymologie : le nom du genre « Viola » viendrait du mot grec « ion » ou « vion », qui serait un diminutif de Io, la nymphe aimée de Jupiter. Mais l'épouse de Jupiter changea sa rivale en blanche génisse. Ainsi métamorphosée, Io errait tristement et vit sortir de terre des petites fleurs dans lesquelles elle reconnut les pensées de ses amis venus la consoler.

Statut de protection : protection nationale/en danger sur la liste rouge

Répartition géographique et milieu : inféodée aux vallées alluviales, les violettes élevées aiment les prairies inondables des plaines alluviales. En Alsace, on la retrouve encore dans les forêts rhénanes, mais son habitat naturel a été massivement détruit dans le Rhin supérieur.

Action du conservatoire botanique d'Alsace : le CBA, ensemble avec ses homologues de Lorraine et de Champagne-Ardenne, entamera un travail de recherche de l'espèce sur tout le territoire de la région Grand-Est pour avoir une idée précise de la répartition de l'espèce et pour identifier des secteurs à enjeux qui méritent particulièrement d'être protégés.

Anecdote / Particularité : cette violette, contrairement à ses cousins, peut atteindre des hauteurs allant jusqu'à 70 cm. Comme toutes les violettes, cette plante est comestible – mais attention : l'arrachage et toute autre destruction sont strictement interdits. D'autant plus qu'il existe bien d'autres violettes pour vos assiettes dont la consommation ne menace pas la biodiversité.



La violette élevée peut atteindre jusqu'à 70 cm. PHOTO PASCAL HOLVECK



C'est la seule espèce de violette qui pousse en prairies humides. PHOTO PASCAL HOLVECK